

Éditeur en chef: JOSEPH TASSE

Édition Quotidienne: Un an, payable d'avance \$4.00; Six mois, payable d'avance \$2.00; Payable à la fin du semestre \$3.00

Administrateur: O. D. THÉRIAULT

Édition Hebdomadaire: Un an, \$1.00, invariablement payable d'avance. BUREAUX—No. 445, rue Sussex, Ottawa, et No. 70, rue Albert Hull.

BUREAU DE POSTE D'OTTAWA

TABIEAU indiquant l'heure de l'arrivée et du départ des trains

Table with columns: MALLS, Arrive, Partir, Délivré. Lists train schedules for various routes like Montreal-Quebec, Ottawa-Kingston, etc.

Toutes lettres recommandées doivent être mises à la poste une demi-heure d'avance.

Bureau ouvert de 8 h. à 5 h. A.M. jusqu'à 8 h. P.M. Pour en qui passe la Banque d'Épargne du Bureau on les Mandats sur la Poste se font depuis 9 heures A.M. jusqu'à 4 heures P.M. chaque jour.

G. P. BAKER, Maître de Poste, Ottawa, 24 Nov. 1879

Chemin de Fer Intercolonial

ARRANGEMENTS D'HIVER COMMENÇANT LE 17 NOV. 1879.

Il y a, tous les jours, des trains express, à 10 heures, pour les voyageurs, (les Dimanches exceptés), aux heures suivantes:

Table with columns: Train, Arriver à, Partir de. Lists winter train schedules for routes like Rivière-du-Loup, Trois Pistoles, etc.

Les trains de Saint-Jean à Halifax restent à Moncton chaque dimanche.

Les trains qui partent de Halifax, à 11 h. et de Saint-Jean à 5 h. 05 p.m., le samedi, restent à Campbellton le dimanche.

Pour renseignements relatifs aux prix de passage, billets, tarifs de port, de départs, etc., s'adresser au:

CAPT. McGUIRE, Rue Sparks, Ottawa. D. POTTINGER, Surintendant-en-chef.

POUDRES DE CONDITION D'ALEXANDER BOULES POUR LES ROGNONS MEDICINES CELEBRES

Chevaux AGENT à OTTAWA—C. STRATTON. Coils des rues Dalhousie et Saint-Patrick.

AVIS.—Les médecines ci-dessus, célèbres dans tout le Canada pour leur efficacité, ne se trouvent que chez M. C. STRATTON. Je mets donc le public en garde contre les contrefaçons.

T. ALEXANDER, Ottawa, 7 nov. 1879.

FEUILLETON

LA ROUTE DE L'ABÎME

PAR RAOUL DE NAVERY

(Suite)

Je fis parler si haut la passion que j'ébraillai ce cœur honnête, et comme je ne trouvais pas encore, j'empréai un moyen plus odieux, la force... et vaincu par mon despotisme, elle céda... Elle céda tout en larmes, brisée et non convaincue... Elle resta la victime d'un implacable bourreau... Et depuis ? Eh bien ? depuis elle a gardé le silence... Jamais une parole de reproche n'a passé par ses lèvres... Elle a subi le joug du maître, et elle jamais pardonné à l'époux ? Ne l'ai-je pas condamnée à vingt ans de tortures ? Si elle garda la force du silence en fut-elle moins à plaindre ? Et croyant travailler sans repos à son bonheur, n'ai-je réussi qu'à consumer son désespoir... Et jamais, jamais un mot... A la der-

L'ÉDITION ROYALE CHANSONS DE LA FRANCE

(Paroles françaises et anglaises) ACCOMPAGNEMENT POUR PIANO

Très bien relié en drap bleu et or.—Prix \$1.50 ou brochure, prix \$1.00.

SOMMAIRE: Où voulez-vous aller—L'ange-gardien—Quand tu chantes—La première feuille—L'étranger—Cantique de Noël—Sérénade—Chanson de Fortunio—O Richard! O mon Roi—La valse des adieux—Le pont des soupis—Rendez-moi ma patrie—La madone—Le soleil de ma Bretagne—Ta voix—La favorite du canton—Non, monsieur—Où, monsieur—Si vous me regrettez—Les cheveux blancs—Si loin—Le départ du marinier—Mon âme à Dieu, mon cœur à toi—Raspéro—David chantant devant Saül—Bonneur caché—La réponse du bon Dieu—Ave Maria—Le carillon du verre—L'avril est là—Brunette—Le petit moussu noir—La bénédiction d'un père—La bouquinière des fiancés—Huit ans—Les fleurs amies—Quand la nuit—Vieux-moi non non ?—Le jardinier du roi—Laissez-moi l'aimer—Je suis Lazaronne—Moyé—Mourir pour la patrie—La parisienne—Le chant du départ—Toujours seul ou le "Maquette de fer"—Le fût de ciel—Pauvre fleur? pauvre femme!—Le départ des hirondelles—Sissa l'Albanaise—Sous l'ormeau—La Marsouillaise—La Zingara—Partant pour la Syrie—Pierre l'hermite.

A vendre seulement par B. MARGAN, 28, rue de la Fabrique, Québec, 20 janvier 1880.

5e ANNÉE L'ALBUM DES FAMILLES

(Remplaçant le Foyer Domestique) REVUE LITTÉRAIRE, HISTORIQUE, ARTISTIQUE ET BIOGRAPHIQUE

Cette Revue, spécialement destinée aux Familles, renferme 48 pages de matières à lire, double colonne, comprenant des Réçits, Voyages, Causeries, Littérature, etc., etc., et elle paraît le 1er de chaque mois.

Cette publication est particulièrement destinée à protéger la bonne lecture au sein des familles catholiques, et elle est rédigée par les principales plumes canadiennes du pays, en vue d'éclairer et de distraire tout à la fois, par une série de travaux littéraires inédits et très variés.

Un Mécanisme de Musique chaque Mois

Le prix de l'abonnement est de \$2.00 par année, payable irrévocablement d'avance, et dans les trente jours qui suivent la demande d'abonnement.

L'abonnement ne se fractionne pas; il commence avec l'année. Sur demande, on expédie une des dernières livraisons de l'Album des Familles, par échantillon.

Dans les villes, on peut s'abonner chez les Agents spéciaux, ou par lettres adressées à M. l'Administrateur de l'Album des Familles, à Ottawa.

Un moyen de faire de l'argent L'Administration de l'Album des Familles accorde une commission de 10 pour cent aux personnes qui se chargent, dans les campagnes, de vendre et de distribuer les numéros. Dans ce cas, ces personnes n'auront à nous adresser que \$1.80 pour chaque abonné ainsi obtenu, par lettre, enregistré, avec les noms et adresses des abonnés, et nous adresserons directement l'Album des Familles, chaque mois.

Ottawa, le 20 janvier 1880.

AUX INVENTEURS! J. Coursolle & Cie., Solliciteurs de Brevets d'Invention, Dessins de Fabrique, Marques de Commerce et de Bois.

Agents et Correspondants aux États-Unis, en Angleterre et en France.

J. COURSOLLE & Cie., CHAMBRE VICTORIA, OTTAWA, Ont. B. P.—Boîte 68.

PROVINCE DE QUÉBEC CHAMBRE DU PARLEMENT

BILLES PRIVÉS.

LES personnes qui se proposent de s'adresser à la LÉGISLATURE de la Province de Québec pour obtenir la passation de BILLES PRIVÉS en LOCAUX, portant concession de privilèges exclusifs ou de pouvoirs de Corporation pour les fins commerciales ou autres, ou ayant pour but de régler des arpentages ou définir des limites, ou de faire toute chose qui aurait l'effet de compromettre les droits d'autres parties, sont par les présentes notifiedes que, par les règles du Conseil Législatif et de l'Assemblée Législative respectivement (lesquelles règles sont publiées au long dans la "Gazette Officielle de Québec"), elles sont requises d'en donner UN MOIS D'AVIS (spécifiant clairement et distinctement la nature et l'objet de la dite demande), dans la "Gazette Officielle de Québec", en anglais et en français, et aussi dans un journal anglais et dans un journal français publiés dans le district concerné, et de remplir les formalités qui y sont mentionnées. Le premier et le dernier de tels avis devant être envoyés au Bureau des Billes Privés de chaque Chambre. Et toute personne qui fera application, devra, sous une semaine de l'apparition de la première publication de tel avis dans la "Gazette Officielle", adresser une copie de son bill, avec la somme de cent piastres, au Greffier du Comité des Billes Privés.

Toutes pétitions pour BILLES PRIVÉS doivent être présentées dans les "deux premiers semaines" de la session.

L. DELORME, Greffier de l'Ass. Lég. Québec, 16 Février 1880.

NOYER NOIR SOLIDE

J'espère sans contredit posséder actuellement l'assortiment le plus élégant et le plus complet de mobiliers de chambre à coucher en noyer noir, de tous les patrons et de tous les prix. Ne manquez pas d'examiner ces marchandises chez

J. ERRATT, Magasin de Meubles du Palais, 34 Rue Saint-Jean.

CELEBRES Biere et Porter DE DAWES & Cie. LACHINE.

Fournis comme à l'ordinaire en fûts et en bouteilles, au bureau, 184, RUE DU CANAL, Vis-à-vis le magasin de gros de C. T. Bate & Cie.

Toutes les commandes reçoivent une attention immédiate. J. POCKLINGTON, Gérant, Ottawa, 27 novembre 1879.

DR. A. ROBILLARD, CHIRURGIEN, OCULISTE ET AURISTE. Attention spéciale donnée au traitement des maladies des yeux et des oreilles. Bureau de santé: En arrière de l'Hôtel-de-Ville. Heures du Bureau de 9 à 4.

Librairie CANADIENNE.

F. X. MICHAUD, LIBRAIRE.

Livres d'histoire, de prières, d'école, ROMANS INTÉRESSANTS. Objets de piété, de fantaisie, images, etc., etc.

F. X. MICHAUD, RELIEUR ET REGLEUR.

Livres de comptes de toute espèce et de toute dimension, cahiers pour les écoles, etc., etc., etc.

Vieux livres et musique reliés avec goût et à des PRIX TRÈS MODÉRÉS. Une visite est sollicitée.

F. X. MICHAUD, 29 et 35 Rue DUKE, CHAUDIÈRES, 6 septembre 1879.

Alex. Mortimer, Papeterie, Reliure, Manufacture de livres de comptes, Gravure sur pierre et sur cuivre.

O. V. GREEN, Directeur du département lithographique. Ordres exécutés avec promptitude et de la manière la plus soignée.

ALEX. MORTIMER, 104, 106 et 108 RUE SPARKS, Ottawa, 22 juillet 1879.

Merveilleuse invention. LITHOGRAM PATENTÉ DE JACOB BREVETÉ LE 16 JUILLIET 1879. TEMPS, ARGENT ET TRAVAIL DE SAUVÉ.

10 impressions à la minute. Au-dessus de 50 impressions à la fois. Presses, rouleaux, tampons ou batteries sont inutilisés. Le procédé est si simple qu'un enfant peut le travailler.

Indispensable pour Syndics officiels, Avocats, Architectes, Géomètres, Banquiers, Marchands et autres. Ces appareils sont de la dimension des cartes postales, des billets, des lettres et papiers d'affaires, et contiennent respectivement \$2.50, \$5, \$7, et \$9.

J. M. JACOB, Breveté, 457 rue Saint-Paul, Montréal, en vente chez James Hope et Cie, AGENTS à OTTAWA, Ottawa, 20 août 1879.

Napoleon Audette, BARBIER COIFFEUR, No. 256 1/2 RUE WELLINGTON, VIS-À-VIS L'Hotel "Royal Exchange". CIGARES, Tabac et Pipes de première qualité constamment en mains. Ottawa, 26 Dec. 1879.

R. C. W. MacQUAIG, Syndic Officiel pour la Cité d'Ottawa et le Comté de Carleton. Bureau—No. 60 Rue Sparks, Ottawa, 28 janvier 1879.

J. Brewer, ENCANTEUR, 143 RUE SPARKS 143, Ottawa, 11 juillet 1879.

P. LARMONTE, Comptable et agent général, Syndic officiel pour le comté de Carleton et la cité d'Ottawa. AGENT POUR

La compagnie d'assurance contre le feu "Western". La compagnie d'assurance "Québec". La compagnie d'assurance "Lancashire". La compagnie d'assurance "Standard Life". La ligne de steamers "Anchor". Bureau, 161 rue Sparks, Ottawa, Ottawa, 18 août 1879.

T. RAJOTTE, Syndic Officiel, Pour le comté de Carleton et la ville d'Ottawa, Comptable et Collecteur. Bureau—64 rue Wellington, Ottawa, Ottawa, 14 août 1879.

F. DUHAMEL, désire informer ses nombreux amis et le public, en général, qu'il a transféré son état au MARCHÉ DU QUARTIER BY, étal "B", et devant occupé par J. Cassidy, où il tiendra constamment un approvisionnement de

Viandes de toutes sortes DANS LA MEILLEURE CONDITION. Reconnaissance de l'encouragement libéral qu'il a reçu par le passé, il espère que ses pratiques lui continueront leur patronage dans son nouvel établissement.

Ottawa, 11 Nov. 1879. Chapeaux du Printemps. TOUTES SORTES DE CHAPEAUX DU PRINTEMPS REÇUS TOUTS LES JOURS, CHEZ GEORGE SIMMS, 585 Rue Sussex, 11 Nov. 1879. Métré et Repasse les CHAPEAUX DE FEUTRE. Ottawa, 1er avril 1879.

Wm HOWE, 293, RUE CUMBERLAND. Peintre, Doreur, Vitrier, Tapissier, etc.

Importateur et marchand de Peinture, huile, vitres, mastics, vernis, etc. Ottawa, 22 octobre, 1879.

GIBIER ET POISSON. On trouvera toujours l'Âme Moisé à son Magasin, au Marché neuf du Quartier By, de même que son représentant dans le Marché Wellington, avec un approvisionnement complet de Poissons et de Gibiers de toutes sortes, qu'il vend comme par le passé à des prix très réduits.

MOISE LAPOINTE, Ottawa, 26 Dec. 1879.

MAISONS A LOUER

Une RÉSIDENCE en briques, contenant 10 appartements, avec remise et jardin, No. 152 rue Dalhousie; loyer, \$10 par mois. Un MAGASIN et RÉSIDENCE, No. 170 rue des rues Dalhousie et Water; loyer, \$12 par mois. Pour plus ample information, s'adresser à Madame H. PINARD, 84 rue Water.

Nouvel Atelier Photographique

140 Rue Sparks, (anciennement ABBY'S) 12 PHOTOGRAPHIES pour \$1 DORION et DELORNE Propriétaires Ottawa, 3 Dec. 1879.

MARCHANDISES SÈCHES

MAGASIN POPULAIRE DE COIN DES RUES DE A. D. RICHARD, L'EGLISE ET CUMBERLAND, OTTAWA.

M. RICHARD a toujours un assortiment des plus variés et des plus complets qu'il offre aux prix les plus raisonnables. Ottawa, 20 octobre 1879.

ASSURANCE CONTRE LE FEU.

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE ROYALE D'ANGLETERRE ACTIF, \$10,000,000. Le sousigné est préparé à accepter, des RISQUES CONTRE LE FEU, aux taux les plus réduits sur toutes descriptions de propriétés qu'il est d'usage d'assurer.

LE SOUSIGNÉ EST AUSTI L'AGENT DE LA Compagnie Canadienne "Trust and Loan," Argent à prêter sur hypothèques foncières en ville et à la campagne, dans les provinces de Québec et d'Ontario. En toutes sommes voulues. Hypothèques achetées. T. M. CLARK, Agent, Coin des rues ELGIN et WELLINGTON, Ottawa, 28 mars 1879.

James Mitchell et Cie, Prennent la liberté d'annoncer qu'ils sont devenus les acquéreurs du siège d'affaires et de l'établissement de la ci-devant compagnie MORRISON, MCKEAN et CIE, pour la confection en gros de biscuits et pâtisseries, 66 rue York, Ottawa, et y font exécuter des changements et des améliorations qui les mettront sur un pied de concurrence avantageuse avec les premières maisons de la Province, tant pour la qualité des produits que pour les conditions de vente, et, conséquemment, ils font appel avec confiance au commerce en demandant une part de son patronage.

Aucune concession de terre ou exemption de taxe ne sera demandée, bien que nos dépenses soient considérables. Notre banquier au No. 146 rue Bank, a toujours le patronage de ceux qui aiment le pain de première qualité. J. MITCHELL et CIE, 146 Rue Bank, et 66 Rue York, Ottawa, 27 janvier 1879.

Chemin de fer Canadien du Pacifique

Soumissions pour matériel roulant. ON DEMANDE des soumissions pour la fourniture du matériel roulant, qui doit être livré sur la ligne du chemin de fer du Pacifique, dans le cours des quatre années prochaines. Les entrepreneurs devront s'engager à fournir chaque année: 30 locomotives, 16 wagons de première classe, ou wagons-tili, selon que pourra l'exiger le département, 40 wagons de seconde classe, 3 wagons d'express ou de bagage, 3 wagons de poste et wagons fumoirs, 240 wagons de fret couverts, 100 wagons de fret découverts, 2 charriots pour le déblayage de la voie, 2 charriots à neige, 2 charriots au saillie, 40 wagons d'équipage.

Le tout devra être manufacturé dans la Province du Canada et livré sur le parcours du chemin de fer du Pacifique, à Fort William ou dans la province de Manitoba. S'adresser au Bureau de l'Ingénieur en chef, à Ottawa, le ou après le 15ème jour de mars prochain, on pourra obtenir les dessins, les spécifications et autres détails. Les soumissions recevra les soumissions jusqu'à JEUDE, le premier jour de JUILLET prochain. Par ordre, F. BRAUN Secrétaire

Département des chemins de fer et canaux, Ottawa, 7 février, 1880.

CANAL WELLAND.

AVIS aux Entrepreneurs Machinistes, DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au sousigné (Secrétaire des chemins de fer et canaux), et endossées, "Soumission pour portes d'écluses, Canal Welland" seront reçues à ce bureau jusqu'à l'arrivée des malles de l'Est et de l'Ouest, JEUDE, le 3 JUILLET prochain, pour la construction de portes et de tout les appendices nécessaires pour les nouvelles écluses du Canal Welland. Les plans, spécifications et conditions générales peuvent être vus à ce bureau, le et après le 20 Mai prochain, jeudi; on pourra aussi se procurer des formulaires imprimés pour soumission.

Les soumissionnaires devront avoir examinés tous les instruments, et avoir toutes les connaissances pratiques, nécessaires à ce genre de travaux; ils devront se rappeler que les soumissions ne seront prises en considération à moins d'être strictement conformes aux dispositions mentionnées sur les formulaires imprimés, et dans le cas d'une soumission de portes les signatures, la nature de l'occupation et la résidence de chacun des associés; et à moins que de plus, un chèque de banque accepté, pour la somme de \$250, pour les portes de chaque écluse, s'accompagne chaque soumission, cette somme ne devant pas être rendue, si les soumissionnaires refusent d'accepter le contrat aux conditions mentionnées sur leur soumission.

Les chèques ainsi envoyés seront rendus à ceux dont les soumissions ne seront pas acceptées.

Pour la parfaite exécution du contrat le ou les soumissionnaires dont il sera décidé d'accepter la soumission recevront avis que leurs soumissions sont acceptées à condition qu'ils fassent un dépôt de \$500 sur le montant du contrat—dont la somme envoyée avec la soumission formera partie—qui devra être mis au crédit de Jacques Génard, dans le délai de 3 jours de la date de cet avis.

90% seulement de la somme due pour ouvrages faits sera payé, tant que tous les travaux ne seront pas complètement terminés.

Ce Département ne s'engage pas, cependant, à accepter la plus basse soumission.

F. BRAUN, Secrétaire, Dépt. des chemins de fer et canaux, Ottawa, 29 Mars, 1880.

Voilà ce que se dit Conrad... Il ne me compte plus pour rien, et il m'abandonne. Et pourtant rien, pas même les dernières paroles d'Antonio pas même la résolution de Conrad, ne me ferait dire: Dieu existe! la main de Dieu est là... Mais si je ne pardonne pas à Conrad, si je le repousse, je sens cependant moins de colère contre lui que contre Coelia. Elle est cent fois plus coupable que son frère... Conrad m'oppose au moins le serment fait à une morte; Coelia obéit aveuglément à son insensible. Son désespoir prenait les proportions de la folie. Il demeurait écrasé sous les ruines de son bonheur. Sa révolte contre ce qu'il appelait l'ingratitude de ses enfants fit bientôt place à une douleur morte. Mais au moment où son âme s'abandonnait le plus au désespoir une idée surgit tout à coup dans son cerveau fatigué, un nom vint sur ses lèvres et les brâla comme un fer rouge.

—Mon enfant! fit-il, j'ai encore un enfant.

Il venait de voir passer devant ses yeux obscurcis de larmes l'image du Gréveur.

—C'est mon fils aussi! fit-il d'une voix aigre, le fils déshérité, méconnu, repoussé du pied... A celui-là j'ai jeté à grand-peine le pain de l'automne; jamais un baïster, une carence ne lui ont fait comprendre que je sentais pour lui s'émouvoir mes entrailles... Il a grandi dans l'enfer parisien, gardant à chaque nouveau cercle parcouru une brûlure, une plaie nouvelle... Il a souffert du froid, de la faim, de l'abandon, il est devenu vieux avant d'avoir appris la vertu dans une famille régulière... Tandis que deux enfants entourés par moi de soins et de tendresse, furent la maison paternelle, le paria que j'en ai chassé songe peut-être à la cruauté de l'homme qui lui imposa la vie... Le Gréveur est mon fils, mon sang, ma chair! Sa mère est morte de douleur, et je me suis cru quitte envers elle et envers l'enfant avec quelques chiffons de la banque! Comme il m'eût été facile de conquérir l'affection de cet adolescent, à l'heure où il se trouvait seul, dans ce Paris immense! Il est intelligent! j'en pouvais faire un homme! Il est bon, je l'ai vu pleurer en parlant de sa mère... La dernière fois qu'il est resté à m'attendre, les pieds dans la neige, avec quelle brutalité j'ai régu, je lui ai reproché sa vie, son inconduite, sa misère! Que m'a-t-

il répondu? "C'est votre faute." Il avait raison... Si j'essayais de le sauver? Si je renouvellais son existence. Tout est possible, j'ai de l'or, beaucoup d'or... J'adopterai cette misère, cette souffrance, et qui sait si les joies que je trouverai de ce côté ne compenseront pas les déceptions que je viens de subir?

Le banquier se leva ranimé, l'œil brillant. Cette pensée générale réveillait en lui une saine espérance. Il essaya de se distraire du souvenir de Conrad et de Coelia en songeant au Gréveur. Il prépara des plans d'avenir pour la famille de l'ouvrier. Il le voyait déjà à la tête d'une grande industrie, prenant rapidement sa place au milieu des commerçants notables de Paris. Belleforçe s'occupait immédiatement des enfants, les plaçant dans des pensionnats et des lycées, avant trois ans toute la famille métamorphosée respirerait l'aisance, l'ordre, l'honorabilité, et lui, le père de la dernière heure, jouirait de son œuvre, et savourerait encore le bonheur d'être aimé.

Il attendit la nuit pour tenter la démarche qu'il voulait faire près du Gréveur, et trouva la journée mortellement longue.

—Lorsque l'estomac d'un enfant est dur et tend, c'est qu'il a des vers. Rien de ce qu'il mange ne lui fait du bien. La nourriture est absorbée par les vers. Achetez une boîte de vermifuge comfit ou Pastilles vermifuges, donnez-les à l'enfant et il sera guéri.

—Pour le soulagement des douleurs, nous croyons que la Panacea Domestique de Brown n'a pas d'égal. Elle active la circulation du sang et guérit, prise à l'intérieur ou appliquée extérieurement, plus sûrement qu'aucune autre médecine. En vente chez tous les pharmaciens. 25 centimes la bouteille.

—La toux, le rhume ou le mal de gorge ne devraient pas être négligés. Les Proches Bronchites de Brown sont un remède simple qui soulage instantanément.

—Pendant de nombreuses années, le sirop calmant de Mme Winslow pour la dentition des enfants a soutenu l'opinion sans jamais faillir. Son effet est certain. Il régule les fonctions de l'estomac et des intestins; guérit la colique, amoindrit les coliques, réduit l'inflammation et apaise les douleurs, comme des millions de mères peuvent le certifier.

Il dina rapidement, puis, enveloppé d'un vêtement sombre, il sortit de l'hôtel sans prendre sa voiture...

Il marchait rapidement, sans se soucier des coudelements des passants, des éclaboussures, et se répétait cette phrase qui résumait pour lui une situation poignante: —Abel m'abandonne, j'adopte Cain.

(A suivre).

SOMMAIRE

FEU L'HONORABLE M. BROWN. LA "LOYALE" OPPOSITION. LE COMITÉ NATIONAL. LA CONVENTION NATIONALE. LETTRES DE BUCKINGHAM. SERVICE TELEGRAPHIQUE. A TRAVERS OTTAWA. PÉLLETON—LA ROUTE DE L'AMER: Raoul de Nocery. MARCHÉS D'OTTAWA. MARCHÉS ÉTRANGERS.

FEU L'HONORABLE M. BROWN

M. Brown n'est plus! Après avoir été pour ainsi dire dans les bras de la mort pendant plusieurs semaines, il s'est éteint à la suite d'une longue agonie, vers deux heures dimanche matin. Sa mort ne surprendra personne, car l'on s'y attendait depuis plusieurs jours; il est même étonnant qu'il y ait résisté aussi longtemps, car ses médecins, qui s'étaient mépris d'abord sur la gravité de sa maladie, avaient perdu, en définitive, tout espoir dans son rétablissement. Elle arrive cependant dans des circonstances si étranges qu'elle créera une douloureuse émotion dans tout le pays, parmi ses amis comme parmi ses adversaires.

M. Brown tombe victime de l'assassinat le plus lâche et le plus sot qu'il soit possible d'imaginer. Il ne meurt pas comme McGee sous le coup de la vengeance politique, après un dernier et éclatant défi lancé à une secte implacable; il ne meurt pas dans un de ces tumulueuses sa parole véhémentement souleva tant de fois, après avoir traversé heureusement tous les orages populaires, qui auraient pu lui être fatal comme à tant d'autres tribuns avant lui, il périt de la façon la plus triste et la plus inglorieuse possible, des mains d'un mécanicien, abruti par le boisson, qu'il ne connaît pas, et qui le frappe presque à bout portant d'un coup de revolver, sans la moindre cause, sans la moindre provocation. Jamais M. Brown n'eût rêvé une fin aussi peu digne de lui, aussi peu en rapport avec son tempérament, aussi peu en rapport avec toute sa vie politique. Il a supporté courageusement, néanmoins, le coup funeste qui l'a atteint; il s'est résigné au décret de la Providence; il est mort au milieu des chants pieux de sa famille éplorée, regrettant seulement de n'avoir pu mettre ordre à ses affaires avant de partir pour le grand règlement de comptes qui s'appelle l'Éternité!

Avec M. Brown disparaît l'une des figures politiques les plus importantes de notre temps. Avec M. Brown disparaît le chef véritable comme le fondateur du parti-grit d'Ontario. Il s'était tellement identifié, inféodé à ce parti, qu'on peut dire, après les derniers événements, que le parti-grit tout entier descend avec lui dans la tombe. Avec M. Brown disparaît le journaliste le plus puissant du pays, le fondateur et l'âme du Globe, l'homme qui a fait le plus pour donner à la presse canadienne le développement et l'immense influence qu'elle a acquise de nos jours. Il est enlevé à son journal—qui restera comme à son œuvre la plus remarquable—au moment même où il venait de prendre un nouvel essor et d'être mis sur le pied des grandes feuilles du continent.

Pour avoir exercé une influence politique considérable, M. Brown n'a cependant pas joué un grand rôle sur la scène ministérielle. Ce qu'il avait de talent, d'intelligence, de vigueur, d'éloquence, il l'a plutôt dépensé dans son journal, sur les hustings, où dans les rangs de l'opposition en chambre, que dans les conseils du gouvernement. Malgré toute l'influence qu'il commandait, M. Brown n'a pu presque toujours qu'entrer difficilement au Parlement quand il n'était pas battu à plate couture. Il pouvait bien y procurer assez facilement l'admission de beaucoup de ses partisans, mais cette terre promise des politiciens, par une bizarrerie du sort, lui fut fermée à des intervalles très fréquents.

Quoique le créateur du parti-grit, quoique le chef reconnu de ce parti pendant plus de 25 ans, M. Brown n'a eu cependant qu'une carrière ministérielle éphémère. Le seul cabinet dont il a été le chef—le cabinet Brown-Dorion—ne dura que quarante-huit heures en 1858, et l'on sait qu'il ne resta qu'un an dans le cabinet de coalition formé en 1864, dans le but de jeter les bases de la Confédération. On a appelé M. Brown une "impossibilité gouvernementale", et si l'on en juge par sa carrière, ce jugement serait tout à fait juste. S'il n'a pu tenir les rênes en personne, il a régné cependant par les autres, et nous pouvons dire, en toute vérité, qu'il a plus que partagé

le commandement avec M. Mackenzie dans les cinq années de son administration. Avec assez de raison, celui-ci avait tout le respect et toute la déférence possible pour un homme qui avait si puissamment contribué au prodigieux succès de son étonnante carrière.

Sans M. Brown, il est certain que la confédération ne se serait pas faite. Il comprit que dans l'état des partis qui se disputaient avec acharnement le pouvoir à forces presque égales, le gouvernement était devenu impossible, et il se rallia franchement à l'idée d'une union fédérale pour mettre fin aux difficultés existantes et consolider en même temps les institutions anglaises sur ce continent. Pour cela il lui fallut se séparer des libéraux du Bas-Canada avec les quels il ne renouvela son alliance qu'après sa résignation comme ministre. S'il déserta bientôt le cabinet dont il faisait partie, la justice nous oblige à reconnaître que le dépit ne le porta pas cependant à vouloir briser l'édifice politique qu'il avait tant contribué à élever—au contraire, il s'efforça, en toute circonstance, souvent malgré l'opposition de ses amis, de consolider cette œuvre à laquelle il attachait avec raison la plus haute importance, la plaçant bien au-dessus des intérêts de parti. Encore, dans ces dernières semaines, quand M. Blake se prononça en chambre contre la Colombie-Britannique, avec la plus grande énergie, ne reculant pas même devant l'idée d'une rupture avec cette province, le vieux jouteur n'hésita pas, dans un article évidemment inspiré par lui, à manifester ses sympathies pour cette province et à combattre tout mouvement qui pourrait avoir pour effet de briser la Confédération.

Il est beaucoup de choses dans la vie politique de M. Brown que nous ne saurions approuver ou offrir comme modèles à ceux qui désirent se mêler activement aux affaires publiques. Pas un homme n'a, par exemple, autant contribué que lui à soulever les préjugés religieux ou nationaux d'une partie de la population contre une autre. Il a bien mal servi son pays sous ce rapport. Pendant de longues années il s'est exercé à faire la guerre aux catholiques, représentant leurs doctrines, leurs ministres, leurs œuvres de charité, sous les plus fausses couleurs, et tout ce qui pouvait ressembler de près ou de loin à l'influence française, n'a pas eu d'ennemi plus invétéré. Il est évident, cependant, qu'il agissait plutôt par esprit ou intérêt de parti que par conviction ou préjugés, car dans ces dernières années on l'a vu flatter les catholiques d'Ontario avec autant d'ardeur qu'il avait misé autrfois à les vilipender. Il a même fait alliance avec un certain nombre de chefs irlandais afin d'avoir l'appui de leur influence, et, chose extraordinaire, on a paru étonné de le lui donner? Jusqu'à la dernière heure, cependant, il a essayé de soulever la jalousie d'Ontario contre ce qu'il appelait la domination française! Aux dernières élections d'Ontario, il a fait entendre ce vieux cri de guerre avec un succès inespéré, car le fameux spectre que le Globe évoquait autrfois si ardemment épouvanta encore bien de braves électeurs. M. Brown tenait, avant tout, à dominer sur Ontario, et il ne recula jamais devant aucun moyen pour assouvir son ambition sous ce rapport.

N'ayant pu se faire élire aux Communes à l'époque de la confédération, M. Brown accepta la place de sénateur au mois de décembre 1873, peu après l'avènement de M. Mackenzie au pouvoir. Il a joué un rôle peu marquant au Sénat, où il n'a pris la parole qu'à de rares intervalles, car il était presque toujours absent, vaquant à ses occupations ordinaires à Toronto, même durant les débats les plus sérieux. On sait qu'il a toujours été un partisan ardent d'un système "des nominations à vie pour les sénateurs, système qu'il croyait seul conforme à l'esprit des institutions anglaises, et qui est vigoureusement combattu par tout le parti dont M. Blake est aujourd'hui le chef.

Au reste, dans les dernières années, la parole autrfois si ardente, si fougueuse et si provocante de M. Brown n'avait plus l'intérêt et la vigueur d'autrfois. Elle tombait sans écho sur des gens qui pour la plupart ont passé l'âge des illusions et qui ne se laissent pas enflammer facilement par les appels aux haines ou aux vieilles rancunes de parti. La seule circonstance peut-être où notre monde politique ait accouru pour l'entendre, c'est à son retour de Washington, en 1874, où il avait été chargé de négocier un nouveau traité de réciprocité, qui fut rejeté par le sénat des États-Unis. En-

core le désenchantement parmi ses auditeurs fut grand, car outre la difficulté d'expliquer avec art ce nouveau fiasco diplomatique, la voix du vieux tribun, qui vibrât naguère avec tant d'éclat, ne rendait plus que des accents brisés.

Au physique, M. Brown était d'une haute stature qui ne laissait pas que d'être imposante. Tout dans son organisation dénotait la plus grande énergie, la plus grande force de caractère. Il était le fils de ses œuvres, et tout ce qu'il avait acquis, intellectuellement ou financièrement, c'était à force de travail, d'application et d'intelligence persévérante. A l'encontre de la plupart des propriétaires de journaux canadiens, il a su accumuler une jolie fortune. Né le 29 novembre, 1818, à Edimbourg en Écosse, il n'avait pas encore 62 ans quand la mort est venue le surprendre; on l'eût cru plus âgé, à en juger seulement par sa chevelure et sa barbe qui avaient la blancheur de la neige.

Si nous pouvons nous exprimer ainsi, M. Brown représentait à un haut degré l'idée tory dans le parti libéral, de même que M. Blake en représente l'idée radicale qui menace aujourd'hui de l'envahir complètement. Il était le seul grand obstacle qui s'opposait à la marche ascendante de la faction représentée par M. Blake, laquelle diffère entièrement sur maints points, des sentiments du véritable parti-grit. M. Brown disparaît, cette faction va devenir toute puissante et pourra facilement absorber les autres éléments au point de devenir elle-même le parti tout entier. C'est ainsi que l'histoire se répétant dans le sens inverse, M. Blake va refaire à même le parti-grit, l'ancien parti libéral—dont M. Baldwin avait été le fondateur, dont M. Blake, l'ancien, avait été l'un des chefs—et qui fut englobé autrfois par M. Brown dans le clarigisme. Suivant de près la mort de M. Holtou, celle de M. Brown fait disparaître une autre grande personnalité politique dont l'absence pourra influer sur la marche future de nos partis, et peut-être même de nos destinées.

LA "LOYALE" OPPOSITION

Un curieux document arrivait, samedi dernier, en notre ville, venant des États-Unis. M. Blake, s'il a vu ce document aujourd'hui, doit se féliciter qu'il ne soit pas arrivé plus tôt, avant la fin de la session. C'est une circulaire d'une société de colonisation de l'ouest des États-Unis, où sont rapportés certains passages des discours prononcés en chambre par le nouveau chef de l'opposition au sujet des terres du Nord-Ouest et de la politique ministérielle.

M. Blake, comme son prédécesseur M. Mackenzie, s'est employé comme on sait, à déprécier nos terres publiques, dans le but d'embarrasser le gouvernement. M. Mackenzie avait vanté la supériorité des terres du Kansas. M. Blake a voulu discréditer celles du Nord-Ouest et décourager les émigrants qui songent à aller s'établir à Manitoba. Ses paroles, aussi inconsidérées qu'anti-patriotiques, ne devaient pas être stériles, comme il était facile de le prévoir. Elles ont été recueillies aussitôt avec enthousiasme par les agents américains et insérées par eux dans leurs brochures, pour détourner les émigrants et les acheter vers les terres américaines. C'est là ce que contient la circulaire en question. C'est le plus humiliant châtiment que nous puissions désirer pour les deux chefs libéraux. Peu ventils après cela prétendre qu'ils font une opposition loyale, qu'ils combattent le cabinet sans combattre les intérêts du pays même? On est habitué à voir le Globe, en toute circonstance, chercher à gêner les opérations financières du gouvernement et à détruire le crédit canadien sur les marchés étrangers dans un but de parti tout à fait condamnable. Mais jamais encore on n'avait vu le chef du parti recourir en plein parlement à de pareils moyens qui dénotent une ambition sans frein et sans scrupule. L'usage que font présentement de ses discours les agents américains devra faire regretter à M. Blake d'avoir dénigré systématiquement notre pays pour le plus grand profit de nos voisins.

Nous avons omis de signaler le fait que la cause de l'élection contestée de Charlevoix, où M. Gauthier, M. P. G. a été défendeur, a été renvoyée par la cour avec frais et dépens contre les pétitionnaires. Le nombre de députés qui résistent à l'épreuve d'une contestation est trop peu considérable pour ne pas signaler les rares et honorables exceptions qui se présentent.

Samedi après-midi, M. Kingsford a offert un lunch, à l'hôtel O'Meara, aux ingénieurs de la commission du Havre. Comme on le sait, M. Kingsford a occupé longtemps la position d'ingénieur en chef de la commission.

ECHOS DU JOUR

L'honorable M. L. Thibaudeau a été élu président de la Banque Nationale, et M. J. Hamel, vice-président.

Joni Benoit doit, dit-on, accepter la pension de £2,000 accordée aux membres du cabinet dont la fortune privée est jugée insuffisante.

M. Herbert, ex-aide-de-camp de Son Excellence le marquis de Lorne, vient d'être fait chevalier de l'ordre de Saint-Michel et Saint-George (C. M. G.).

Les pavillons étaient à mi-mât, hier, sur plusieurs édifices de la ville, et ils le sont aujourd'hui sur les édifices du parlement, à l'occasion de la mort de M. George Brown.

On dit que M. Gladstone doit adresser prochainement une circulaire aux différents pouvoirs européens les invitant à coopérer à la mise à exécution du traité de Berlin.

On prête au gouvernement de Québec l'intention d'établir plusieurs cantons nouveaux entre Saint-Raymond et le lac Saint-Jean, le long de la ligne du chemin de fer.

Un dernier écho parlementaire. La Chambre n'a pas siégé une seule fois le samedi pendant la session qui vient de finir. Nous croyons que ce fait n'était pas arrivé depuis longtemps, si même on peut en trouver un exemple. Après le milieu de la session, alors que l'on commence à songer aux vacances de samedi, sir John avait annoncé que la Chambre ne siégerait que le dernier samedi. Mais le dernier samedi a passé comme les autres; d'ailleurs, on n'était pas bien certain que ce fut le dernier.

Deux jours avant sa mort, M. George Brown, dans un moment de lucidité, réunissait les membres de sa famille autour de son lit et leur faisait ses dernières exhortations. Il leur demandait en même temps de chanter pour lui le chant: "The Rock of Ages." C'est de cet incident que nous parlons dans l'article que nous publions plus haut. M. Brown avait parfaitement conscience de son état, et c'est à sa prière que l'on chantait cette triste symphonie, qui empruntait à la circonstance un caractère lugubre.

Ce n'est pas le seul trait étrange qu'on a remarqué dans cette mort lamentable. La circulaire américaine à laquelle nous faisons allusion ailleurs, et qui renferme des extraits des discours de M. Blake sur le Nord-Ouest, contient en même temps un magnifique portrait sur bois du grand chef libéral, qui reçoit aujourd'hui les compliments de nos voisins pour avoir si bien su faire leurs affaires au détriment de nos terres. Le portrait de M. Blake et ses discours servant de réclame aux agents américains: comme cela est glorieux pour le successeur de M. Mackenzie, et comme M. Blake débute bien dans sa nouvelle charge de chef de la loyale opposition de Sa Majesté!

Nous publions aujourd'hui le programme de la Convention Nationale de Québec, qui ne peut manquer d'intéresser le lecteur. On voit qu'on a fait une très large part aux Canadiens d'Ottawa. En effet, M. J. C. Taché et Tassé, M. P. ont été invités à traiter, le premier de l'industrie canadienne, et notre rédacteur en chef de l'émigration. M. Sulte agit comme rapporteur de la commission des lettres, et M. Pascal Poirier comme rapporteur de la commission chargée d'étudier la situation particulière des Acadiens dans la confédération. Outre ces messieurs, le Dr Valade, président de la société Saint-Jean-Baptiste, est chargé de nous représenter dans le conseil exécutif de la Convention.

Il est arrivé un grave accident sur le "Québec Central" dans la partie appelée Bassin. Les lisses par suite de la chaleur s'étaient allongées et formaient une forte courbe. L'ingénieur ne s'aperçut pas assez tôt du danger et le convoi allant à toute vitesse donna dans le péril. L'engin put passer ainsi que les chars de fret, mais les chars à bagage et à passagers déraillèrent, furent renversés et précipités au bas de la terrasse du chemin, qui n'avait pas moins de quinze pieds de hauteur à cet endroit. Plusieurs personnes furent grièvement blessées. Heureusement il n'y a eu aucune perte de vie.

Samedi après-midi, M. Kingsford a offert un lunch, à l'hôtel O'Meara, aux ingénieurs de la commission du Havre. Comme on le sait, M. Kingsford a occupé longtemps la position d'ingénieur en chef de la commission.

LA CONVENTION NATIONALE

ARTICLE I.—Sous le nom de CONVENTION NATIONALE, l'Assemblée, composée comme il est réglé ci-dessous, se réunira à Québec les 25 et 26 juin prochain (1880).

ARTICLE II.—Le but de la Convention Nationale est: 1o D'ajouter à l'éclat, à l'intérêt et à l'utilité de notre fête nationale prochaine; 2o De traiter publiquement quelques questions d'une importance vitale pour l'avenir de la race française en Amérique.

ARTICLE III.—Seront admis dans la Convention: 1o Les présidents de toutes les sociétés canadiennes françaises du Canada et des États-Unis invitées à y prendre part; 2o Les délégués choisis par les dites sociétés (un seul délégué par société); 3o Les personnes munies d'une carte d'admission.

ARTICLE IV.—Les officiers composant le Bureau de direction seront: 1o L'honorable P. J. O. Chauveau, Président Général (Montréal); l'honorable J. G. Blanchet, président de la Chambre des communes du Canada (Laval); l'honorable juge Routhier, président du Congrès catholique; M. Mallet, (Canadiens des États-Unis); l'honorable M. Jos. Royal, M. P. (Canadiens de Manitoba et du Nord-Ouest).

2o Vice-présidents—l'honorable M. Landry, (Canadiens et Acadiens de l'Est); l'honorable T. J. J. Loranger, président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal; Dr F. X. Vala de, président de la société Saint-Jean-Baptiste d'Ottawa; M. L. G. Baillarge, C. R.; M. J. P. Rhéaume, président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec.

Secrétaire-général—M. H. J. J. B. Chouinard. Secrét. conjoints—M. H. A. Turcotte, Jules Tessier, Alphonse Pouliot, Amédée Robitaille, J. B. Drouin.

ARTICLE V.—Stances et programme. La Convention tiendra trois séances solennelles dans la salle des promotions de l'Université Laval, où ne devront parler que les orateurs invités d'avance par ce comité et ci-après nommés:

PREMIÈRE SÉANCE. 1—Discours d'inauguration par le Président. 2—Adresse au Souverain Pontife. 3—Discours par M. le juge Routhier, Sujet: Le rôle de la race française en Canada. 4—Discours par M. Mallet, Sujet: Le rôle de la race française aux États-Unis.

DEUXIÈME SÉANCE. 1—Discours par M. le juge Loranger, Sujet: Nos institutions et nos lois. 2—Discours par M. Laurier, M. P., Sujet: Notre langue. 3—Discours par M. L. P. Lemay, Sujet: La littérature canadienne, sa mission.

TROISIÈME SÉANCE. 1—Discours par M. Joseph Tassé, M. P., Sujet: L'émigration—ses causes, ses résultats—moyens de l'arrêter ou de la diriger. 2—Discours par M. Lesage, Sujet: L'agriculture et la colonisation. 3—Discours par M. J. C. Taché, Sujet: L'industrie canadienne.

ARTICLE VI.—En dehors des séances solennelles de la Convention nationale se tiendront des Commissions qui prendront en considération des sujets proposés par le comité d'organisation, ou par les membres des commissions, et sur lesquels elles feront des travaux qui seront rapportés à la Convention.

ARTICLE VII.—Les Commissions seront composées et organisées conformément au règlement suivant:

1o Le comité d'organisation de la Convention invitera un certain nombre de membres à faire partie de chaque commission, en les informant des matières sur lesquelles cette commission devra délibérer et faire rapport à la Convention.

2o Pour plus d'explication dans les délibérations des commissions, le comité nommera un rapporteur qui devra faire d'avance un travail qu'il soumettra à la commission.

3o Les personnes invitées à faire partie d'une commission feront, à leur première réunion, le choix du président et des autres officiers.

4o La commission ainsi constituée pourra admettre d'autres membres, délibérer et faire rapport sur d'autres matières que celles soumises par le comité.

5o Jusqu'à la réunion des commissions, le nombre des membres pourra être augmenté ad libitum par le comité, et les invités seront priés de faire connaître au comité les noms des personnes qu'ils croiront complémentaires à faire partie de chaque commission.

6o A chaque invité des commissions, seront expédiées une liste des membres de la commission dont il fera partie, et une copie du présent règlement.

7o Les rapports de chaque commission devront se terminer par des résolutions pratiques adoptées par la commission.

PREMIÈRE COMMISSION. Rapport à faire après délibérations: 1o Sur la nécessité de la part des Canadiens-français de revendiquer incessamment leur part légitime d'influence et de patronage dans la distribution des travaux, des emplois et des deniers publics. 2o Sur la possibilité et l'opportunité de la formation d'une ligue franco-canadienne de toute l'Amérique du Nord. Comment une telle

association pourrait être créée, fonctionner et se perpétuer. Etc., etc., etc.

L'hon. HENRI T. TASCHEREAU, Rapporteur.

Membres:—M. Joseph Perrault, l'honorable M. F. Langelier, M. P. P. M. Pascal Poirier, l'honorable L. O. Loranger, l'honorable H. T. Taschereau, M. Joseph Tassé, M. P., M. J. P. Rhéaume, l'honorable Joseph Royal, M. P., M. Mathieu, M. P. P., M. A. P. Caron, M. P., l'honorable M. Mercier, l'honorable Alexandre Chauveau, M. Isidore Beliveau.

DEUXIÈME COMMISSION. Rapport après délibération: Sur la situation actuelle de l'industrie et du Commerce—sur les moyens de le développer, et spécialement sur la fondation d'écoles industrielles. Etc., etc., etc.

M. L. O. DAVID, Rapporteur.

Membres:—M. T. Ledroit, M. E. Beaudet, M. P. P., M. Boivin, M. G. Bresse, M. J. C. Taché, M. P. V. Valin, M. P., M. Ed. Barnard, M. LeSage, l'honorable M. Joly, M. L. Bilodeau, M. Chas. Bertrand, M. Méthot.

TROISIÈME COMMISSION. Rapport après délibération: Sur la colonisation, les mesures propres à l'activer, et la direction à lui donner. Etc., etc., etc.

M. J. O. FONTAINE, Rapporteur.

Membres:—M. Fontaine, M. J. C. Taché, M. O. Gauthier, M. Emile Dumais, l'honorable M. Romillard, M. Saint-Hilaire, M. L. P. Toussignant, Dr P. Fortin, M. E. Gériu, M. E. Beaudet, M. P. P., M. Habé Labellie, M. M. E. Taché, M. S. LeSage, M. Horace Dumais, M. S. Drapeau, M. Chicoine, M. J. E. Bédard, M. Désaulniers, Dr Larue, (Portneuf).

QUATRIÈME COMMISSION. Rapport après délibération: Sur l'agriculture, l'état actuel de notre population agricole, et les maux qui naissent du luxe, du défaut d'économie et de l'imprévoyance, etc., etc.

M. Ed. BARNARD, Rapporteur.

Membres:—L'honorable M. Joly, M. P. P.; M. Landry, M. P.; M. Casavant, (Saint-Dominique); M. Gauvreau, (Île-Verte); M. Marsan, (Assomption); M. Massue; M. Saint-Cyr, M. P.; M. Ed. Barnard, M. S. LeSage, M. E. J. DeBlois, M. Louis Bilodeau, l'honorable M. Louis Beaubien, M. P. P.; M. J. E. Pouliot, M. Dupuis, M. P. P.

CINQUIÈME COMMISSION. Rapport après délibération: Sur la situation des Canadiens aux États-Unis, et sur la possibilité de les rapatrier, et sur celle des Canadiens de Manitoba et au Nord-Ouest.

L'honorable M. ROYAL, Rapporteur.

Membres:—Major Mallet, M. P. Houde, M. P.; l'honorable M. Royal, l'honorable M. P. Garneau, Rév. P. Labombe, Dr Martel, M. J. Pothier, M. Joseph Tassé, M. P.; M. Lalime.

SIXIÈME COMMISSION. Rapport après délibération: Sur l'état actuel des sciences, des lettres et des beaux-arts en Canada, et sur les moyens de les faire progresser.

M. N. BOURASSA, (arts), M. Sulte, (lettres), Rapporteurs.

Membres:—M. Sulte, M. T. P. Bédard, M. Nap. Legendre, M. Oscar Dunn, M. L. J. C. Lafrance, M. James LeMoine, M. A. Bries, l'honorable M. Marchand, M. Nap. Bourassa, l'honorable M. Ouimet, M. Lavalée, M. E. Gagnon, M. Chas. Baillarge, M. Saint-Cyr, M. Bédard, N. P., M. Faucher de Saint-Maurice, M. Tardivel, M. Fréchet, M. Poisson, Dr H. Larue, M. Eug. Hamel, M. L. O. David, M. L. P. Lemay, M. Jos. Marmette, M. le juge Routhier, l'honorable M. H. Fabre, Dr N. E. Dionne, M. O. Pelletier, M. A. N. Montpeit.

SEPTIÈME COMMISSION. Rapport après délibérations: Sur la situation particulière des Acadiens dans la confédération.

M. PASCAL POIRIER, Rapporteur.

Membres:—L'honorable P. Landry, Rév. M. Richard, M. Pascal Poirier, Rév. M. Bourgeois, collège Saint-Joseph, Memramcook, M. Robidoux, Shediac, M. O. Turgeon.

CHAPEAUX DE SOIE.

Les nouvelles modes de chapeaux pour le printemps sont prêtes. Ces chapeaux font bien, sont très légers et conviennent à presque toutes les figures.

R. J. DEVLIN

Fonds de Secours de Hull. Les contributions d'argent au fonds de secours pour les incendies de Hull peuvent être déposées entre les mains du trésorier, D. Keap, secr. génér. de la Banque des Marchands, à Ottawa. Les dons de provisions, vêtements, literie, etc., peuvent être adressés au comité exécutif, à l'hôtel de ville, Hull.

E. B. EDDY, Président du comité exécutif. Hull, 24 avril, 1880.

SERVICE A THÉ EN PORCELAINE, (44 morceaux) \$5.00

C. S. Shaw & Cie IMPORTATEURS 63 rue Sparks

Il y a foule tous les jours AU MAGASIN DE C. GAGNÉ ET Cie 277, RUE WELLINGTON. Pour profiter des GRANDS AVANTAGES. Les prix ont été réduits, à cause de la crise, d'un moins 20 POUR CENT.

Etablissement Caledonia DEGRAISSAGE, NETTOYAGE et Machine à battre les Tapis (Vis-à-vis le quai de la Reine). Habillements de messieurs teints clair ou foncé pour UNE PIASTRE. Gants, Nattes, Robes, etc., nettoyés. UN BON TAILLEUR. Est attaché à l'établissement pour le pressing. BUREAU: 1-59, RUE WELLINGTON. FRASER ET VIAU. Ottawa, 9 avril 1880.

Chemin de fer Q. M. O. et O. CHANGEMENT D'HEURE. A partir de LUNDI, 8 Mai 1880! Les trains partiront aux heures suivantes:

Table with 2 columns: Train de nuit, Train de jour. Rows include destinations like Hull, Québec, and Ottawa with departure times.

Chemin de fer Q. M. O. & O. Avis. Changement d'heure. ARRANGEMENT D'AYLMER. Les trains partiront le 3 MAI, 1880, les trains locaux entre Hull et Aylmer voyageront comme suit:

Table with 2 columns: Train de nuit, Train de jour. Rows include destinations like Hull, Québec, and Ottawa with departure times.

Chemin de fer Q. M. O. & O. Avis. Changement d'heure. ARRANGEMENT D'AYLMER. Les et après le 3 MAI, 1880, les trains locaux entre Hull et Aylmer voyageront comme suit:

Table with 2 columns: Train de nuit, Train de jour. Rows include destinations like Hull, Québec, and Ottawa with departure times.

Chemin de fer Q. M. O. & O. Avis. Changement d'heure. ARRANGEMENT D'AYLMER. Les et après le 3 MAI, 1880, les trains locaux entre Hull et Aylmer voyageront comme suit:

Table with 2 columns: Train de nuit, Train de jour. Rows include destinations like Hull, Québec, and Ottawa with departure times.

Chemin de fer Q. M. O. & O. Avis. Changement d'heure. ARRANGEMENT D'AYLMER. Les et après le 3 MAI, 1880, les trains locaux entre Hull et Aylmer voyageront comme suit:

Table with 2 columns: Train de nuit, Train de jour. Rows include destinations like Hull, Québec, and Ottawa with departure times.

Chemin de fer Q. M. O. & O. Avis. Changement d'heure. ARRANGEMENT D'AYLMER. Les et après le 3 MAI, 1880, les trains locaux entre Hull et Aylmer voyageront comme suit:

Table with 2 columns: Train de nuit, Train de jour. Rows include destinations like Hull, Québec, and Ottawa with departure times.

MARCHE D'OTTAWA.

Lundi, 10
VIANDS—Mouton par livre, 7c à 9c.
Lard, par 100 livres, \$7.50 à \$7.75.
Bœuf, par 100 livres pesant, \$5.00 à \$6.35.
VOLAILLES—Volailles—Poulets, par couple, 60c à 75c; dindons, la pièce, \$1 à \$1.40; oies, 50 à 60c; canards, par couple, 75c à 80c.
LAITIERS—Beurre en tinette, par livre, 20c à 22c; beurre frais, par livre, 23c à 25c; fromage, par livre, 17c à 18c; œufs, par douzaine, 10c à 11c.
LÉGUMES—Pommes de terre, par poche, 50c à 60c; navets, par minot, 20 à 25; carottes, par baril, \$1.50; panais, par minot, 40c à 45c; oignons, par minot, \$1.50.
GRAINS—Blé de sarrasin, par minot, 40 à 45c; avoine, par minot, 30c à 32c; maïs, par minot, 65 cents; fèves, par minot, 75c à \$1; orge, par minot, 45c à 50c; blé d'automne, par minot, \$1.20; blé du printemps, par minot, \$1.35.
FARINE—Extra double, par brl, \$7 à \$7.25; extra, par brl, \$6.75 à \$7; No. 1, par brl, \$6.50; gruau, par brl, \$4.50; farins de blé d'été, par brl, \$2.75; blé broyé, par brl, \$6.50, provende, par brl, 90c; bran, par 100 lbs, 60c.
DIVERS—Miel, par livre, 10 à 12c; saindoux, par livre, 10c à 12c; suif, 5c à 6c; laine filée, 60 à 65c par lb; bas de laine, par paire, 25c à 30c; foin, par tonne, \$4 à \$8.50; paille, par tonne, \$2.50 à \$3.00.
Peaux, par 100 lbs, \$6.50 à \$7; peaux de veau, 10c à 12c la livre; peaux de moutons, de \$1.50 à \$1.00 chacune.
Bois, de \$3.00 à \$3.25 la corde.

MARCHES ETRANGERS.

New-York, 8
Colon, ferme 12 9/16
Farine de seigle, tranquille et sans chançage.
Blé, de 1.24 à 1.26
Blé d'Inde, tranquille; No. 2, 52c.
Seigle nominal et sans chançage, à 90c.
Avoine, tranquille et ferme, 47c.
Sulf, tranquille et ferme, 64 à 60.
Orges, ferme, de 95 à 98c.
Lard, 11.40.
Saindoux, 7.43.
Chicago, 8.
Farine tranquille et nominale, reçu 8, 592 bris.
Blé, 1.14.
Blé d'Inde, 36 comptant.
Avoine, 32.
Lard nominal à \$10.15.
Saindoux, 7.10.
Milwaukee, 8.
Blé, No. 1, 1.11.
London, 8.
Consolidés, 99 3/16 sur comp. 44 11/16.
5c 11/16, Brés, 45 1/2, du Prof. 60. Ill. Cent. 104 1/2.
Liverpool, 8.
Colon actif et plus ferme, 11 pldans, 6 1/2.
Orléans 6 1/2.
Fleur, s. d. a. s. d.
Blé du Printemps, 11 3/4 à 13 1/4
Rouge d'Hiver, 9 3/4 à 10 3/4
Blanc d'Hiver, 9 3/4 à 10 3/4
Trellis, 10 3/4 à 11 3/4
Blé d'Inde, 2 1/2 à 3 1/2
Orges, 5 3/4 à 6 1/2
Avoine, 6 1/2 à 7 1/2
Pois, 6 1/2 à 7 1/2
Fèves, 6 1/2 à 7 1/2
Saindoux, 37 1/2 à 40 1/2
Lard, 60 1/2 à 65 1/2
Suif, 25 1/2 à 30 1/2
Bœuf, 15 1/2 à 20 1/2
Fromage, 15 1/2 à 20 1/2

MARCHE EN GROS.

Montreal, 8
FARINE—Supérieure extra, 6 00 à 6 05
Extra supérieure, 6 05 à 6 10
De goût, 6 00 à 6 00
Extrà du printemps, 6 00 à 6 00
Superior, 6 05 à 6 10
Farine forte de boulangers, 6 40 à 6 65
Fino, 4 80 à 5 00
Moyenne, 4 25 à 4 50
Recouper, 0 00 à 0 00
Farine en sac du Haut-Canada par 100 livres, 2 88 à 3 00
Farine en sac de la Cité (livré), 3 15 à 3 20
Farine d'avoine, 4 50 à 4 60
Farine de blé d'Inde, \$2.90 à \$3.00.
Blé—rouge et blanc d'Hiver \$1.25 à 1.40.
Blé No. 2, du printemps \$1.38 à 1.40.
BLE D'INDE—47c.
AVOINE 30 à 32c, par 32 livres.
ORGE—55 à 56c.
POISSONS—à 80 par 66 lbs.
SEIGLE, 79 à 80c.
Lard, \$11.50 à \$15.00.
Saindoux, 10 à 11 1/2.
Jambons, 10 à 11 1/2.

BOURSE.

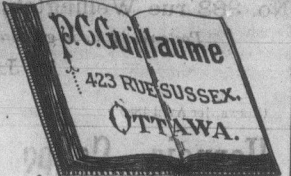
Table with columns: VALEURS, Montant des ordres, Tendance, etc. Lists various financial values and market trends.

MAISON D'EDUCATION

JEUNES DEBOUTABLES.
Congrégation de Notre-Dame, RUE GLOUCESTER, OTTAWA.
Le second semestre de cette Institution commence le 1er de Février. Le cours d'études est complet et la médaille d'or, diplôme de cette maison, est donnée aux élèves qui le méritent.
N. B.—Une médaille d'argent, présentée par Son Excellence le Gouverneur-Général, sera décernée, à la fin de l'année, à l'élève qui se distinguera par une application soutenue et par une grande fidélité au régime.

EUGENE ROBITAILLE

HORLOGER ET BIJOUTIER
PRATIQUE
Fait aussi les
OUVRAGES EN CHEVEUX.
Dortures et plaqués de toutes sortes, AU PLUS BAS PRIX.
45, RUE RIDEAU, Block Egleson.
Ottawa, 11 sept. 1879.



MARCHES ETRANGERS.

New-York, 8
Colon, ferme 12 9/16
Farine de seigle, tranquille et sans chançage.
Blé, de 1.24 à 1.26
Blé d'Inde, tranquille; No. 2, 52c.
Seigle nominal et sans chançage, à 90c.
Avoine, tranquille et ferme, 47c.
Sulf, tranquille et ferme, 64 à 60.
Orges, ferme, de 95 à 98c.
Lard, 11.40.
Saindoux, 7.43.
Chicago, 8.
Farine tranquille et nominale, reçu 8, 592 bris.
Blé, 1.14.
Blé d'Inde, 36 comptant.
Avoine, 32.
Lard nominal à \$10.15.
Saindoux, 7.10.
Milwaukee, 8.
Blé, No. 1, 1.11.
London, 8.
Consolidés, 99 3/16 sur comp. 44 11/16.
5c 11/16, Brés, 45 1/2, du Prof. 60. Ill. Cent. 104 1/2.
Liverpool, 8.
Colon actif et plus ferme, 11 pldans, 6 1/2.
Orléans 6 1/2.
Fleur, s. d. a. s. d.
Blé du Printemps, 11 3/4 à 13 1/4
Rouge d'Hiver, 9 3/4 à 10 3/4
Blanc d'Hiver, 9 3/4 à 10 3/4
Trellis, 10 3/4 à 11 3/4
Blé d'Inde, 2 1/2 à 3 1/2
Orges, 5 3/4 à 6 1/2
Avoine, 6 1/2 à 7 1/2
Pois, 6 1/2 à 7 1/2
Fèves, 6 1/2 à 7 1/2
Saindoux, 37 1/2 à 40 1/2
Lard, 60 1/2 à 65 1/2
Suif, 25 1/2 à 30 1/2
Bœuf, 15 1/2 à 20 1/2
Fromage, 15 1/2 à 20 1/2

MARCHE EN GROS.

Montreal, 8
FARINE—Supérieure extra, 6 00 à 6 05
Extra supérieure, 6 05 à 6 10
De goût, 6 00 à 6 00
Extrà du printemps, 6 00 à 6 00
Superior, 6 05 à 6 10
Farine forte de boulangers, 6 40 à 6 65
Fino, 4 80 à 5 00
Moyenne, 4 25 à 4 50
Recouper, 0 00 à 0 00
Farine en sac du Haut-Canada par 100 livres, 2 88 à 3 00
Farine en sac de la Cité (livré), 3 15 à 3 20
Farine d'avoine, 4 50 à 4 60
Farine de blé d'Inde, \$2.90 à \$3.00.
Blé—rouge et blanc d'Hiver \$1.25 à 1.40.
Blé No. 2, du printemps \$1.38 à 1.40.
BLE D'INDE—47c.
AVOINE 30 à 32c, par 32 livres.
ORGE—55 à 56c.
POISSONS—à 80 par 66 lbs.
SEIGLE, 79 à 80c.
Lard, \$11.50 à \$15.00.
Saindoux, 10 à 11 1/2.
Jambons, 10 à 11 1/2.

BOURSE.

Table with columns: VALEURS, Montant des ordres, Tendance, etc. Lists various financial values and market trends.

HOTEL JACQUES-CARTIER

446 et 448 rue Sussex, Ottawa
Antoine Champagne, prop.
L'omnibus de l'hôtel part du coin des rues Murray et Sussex à temps pour l'arrivée et le départ de tous les trains de chemins de fer, et prendra des voyageurs moyennant 25 cts. par tête. Il amènera les voyageurs des stations en ville pour le même prix.
Ottawa, 11 février 1880.

RUSSELL HOUSE

RUE SPARKS OTTAWA.
J. A. COUIN, Propriétaire.
Situé au centre des affaires et tout près des édifices du parlement, cet hôtel est le rendez-vous de tous les hommes d'affaires et continue à tenir son rang parmi les premiers hôtels du pays.
Ottawa, 20 octobre 1879.

HOTEL RICHELIEU

COIN DES RUES NOTRE-DAME ET ST. VINCENT
Vis-à-vis le Palais de Justice, MONTREAL.
Le sousigné remercie ses amis et le public d'Ottawa en général pour leur encourageant libéral. Il a l'honneur de les informer qu'il a ajouté
CENT MAGNIFIQUES CHAMBRES à son Hôtel, faisant face sur la place Jacques Cartier.
Le public trouvera tout le confort à DES PRIX MODÉRÉS et l'Hôtel Richelieu ne le cède en rien aux premiers hôtels de la Péninsule.
I. B. DUROCHER, Propriétaire.
2 mai 1879.

RESTAURANT METROPOLITAIN

(Partie Est, pont des Sapeurs.)
BRANNEN a l'honneur d'informer ses amis et le public en général qu'il vient d'ouvrir d'organiser
LE METROPOLITAIN de la manière la plus grandiose. Le buffet comprend les liquors les plus fins et les cigares les plus exquis.—REPAS servis à toute heure.
P. BRANNEN, Propriétaire.
Ottawa, 14 août 1879.

L'ARGYLL

RUE WELLINGTON
A. BEUZELIN, PROPRIETAIRE.
CHAMBRES à louer, à des conditions modérées. La seule maison tenue d'après le système européen. On y prépare des déjeuners de noces, pique-niques, soupers publics et privés, pour toutes les parties du pays.
Ottawa, 2 septembre 1879. 3m.

JOSEPH DROLET

FABRIQUE, 494 RUE SUSSEX, EN FACE LA RUE MURRAY, OTTAWA.
Ottawa, 9 mai 1879.
Hotel "Lorne."
Pension de première classe à des PRIX MODÉRÉS.
La bar est fournie de vins, liqueurs et cigares de choix.
15, RUE YORK, OTTAWA.
Me. F. X. GROULX.

Hotel Johnson

50, RUE YORK.
JOHN JOHNSON, propriétaire.
Logements magnifiques et prix peu élevés.
Ottawa, 31 juillet 1879. 1an.

Les Bains Turcs

126 RUE ALBERT.
Pour Dames (femmes) à leur service) de 10 am. à 3 p.m.
Pour Messieurs, de 7 à 10 am. et de 3 à 11 p.m.
Le DR. LOGAN a son bureau dans le bâtiment même, où il peut être consulté professionnellement de 9 à 11 hrs. a. m. et de 3 à 4 p. m.
Ottawa, 9 juillet 1879 1an

WALKER & McINTYRE

Avocats, Mandataires, Solliciteurs, Notaires, etc., 86, St. Rue Elgin, Ottawa. Vis-à-vis le Russell House.
W. H. WALKER, | A. P. McINTYRE.
Ottawa, 26 Dec. 1878.

L'OPINION PUBLIQUE

La collection complète de l'Opinion Publique, non reliée, est en vente à ce bureau.
Prix—\$30.00

Chemins de Fer Canadien du Pacifique

Soumissions pour Ponts en Fer
DES SOUMISSIONS adressées au sousigné seront reçues jusqu'à midi, SAMEDI, le 15 de MAI, pour la construction de ponts de fer sur les affluents de l'est et de l'ouest du Lac des Bois.
On peut obtenir des plans et devis en s'adressant au bureau de l'ingénieur en chef à Ottawa, le ou après le 15 Avril.
Par ordre, F. BRAUN, Secrétaire.
Dépt. des Chemins de fer et Canaux, Ottawa, 1er Avril 1879.

Chemins de Fer Canadien du Pacifique

Soumissions pour réservoirs d'eau et pompes.
DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au sousigné (le Secrétaire du Département des Canaux et Chemins de Fer du Canada) et portant l'endos de "contrats soumis pour différents ponts à construire sur le Canal Welland, les ponts devant traverser des voies publiques devront être de fer et de bois, et ceux qui serviront au chemin de fer devront être d'acier trempé.
Les plans, devis et conditions générales peuvent être consultés à ce bureau le et après le 31 MAI prochain. On peut également obtenir des blancs de soumission en faisant demande.
Les personnes désirant faire des offres doivent fournir les garanties nécessaires; les soumissions ne seront prises sous considération que si elles sont faites sur blancs imprimés, et si les signatures correspondent à la raison sociale des soumissionnaires. Les soumissionnaires devront déposer une somme de \$250 pour chaque pont. Si le contrat n'est pas rempli d'une façon convenable, cette somme est acquise au gouvernement.
Les chèques seront rendus aux personnes dont les propositions ne seront pas acceptées.
Comme garantie de l'exécution du contrat, l'entrepreneur ou les entrepreneurs qui ont fait des offres au gouvernement, et dont la soumission sera acceptée, auront à faire un dépôt de cinq pour cent, sur la somme totale du contrat. Ce montant devra être déposé au crédit du receveur général, à huit jours de date de cet avis.
L'entrepreneur n'aura droit qu'à quatre-vingt-dix pour cent sur la somme des travaux exécutés en vertu de son contrat.
Le département ne s'oblige pas à accepter le plus basse ou aucune des soumissions.
Par ordre, F. BRAUN, Secrétaire.
Département des chemins de fer et canaux, Ottawa, 29 mars 1880.

CANAL WELLAND

AVIS AUX ENTREPRENEURS.
DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au sousigné (le Secrétaire du Département des Canaux et Chemins de Fer du Canada) et portant l'endos de "contrats soumis pour différents ponts à construire sur le Canal Welland, les ponts devant traverser des voies publiques devront être de fer et de bois, et ceux qui serviront au chemin de fer devront être d'acier trempé.
Les plans, devis et conditions générales peuvent être consultés à ce bureau le et après le 31 MAI prochain. On peut également obtenir des blancs de soumission en faisant demande.
Les personnes désirant faire des offres doivent fournir les garanties nécessaires; les soumissions ne seront prises sous considération que si elles sont faites sur blancs imprimés, et si les signatures correspondent à la raison sociale des soumissionnaires. Les soumissionnaires devront déposer une somme de \$250 pour chaque pont. Si le contrat n'est pas rempli d'une façon convenable, cette somme est acquise au gouvernement.
Les chèques seront rendus aux personnes dont les propositions ne seront pas acceptées.
Comme garantie de l'exécution du contrat, l'entrepreneur ou les entrepreneurs qui ont fait des offres au gouvernement, et dont la soumission sera acceptée, auront à faire un dépôt de cinq pour cent, sur la somme totale du contrat. Ce montant devra être déposé au crédit du receveur général, à huit jours de date de cet avis.
L'entrepreneur n'aura droit qu'à quatre-vingt-dix pour cent sur la somme des travaux exécutés en vertu de son contrat.
Le département ne s'oblige pas à accepter le plus basse ou aucune des soumissions.
Par ordre, F. BRAUN, Secrétaire.
Département des chemins de fer et canaux, Ottawa, 29 mars 1880.

CANAL LACHINE

Avis aux Mécaniciens-Entrepreneurs
DES SOUMISSIONS cachetées adressées au sousigné, le secrétaire des départements des chemins de fer et canaux de la province de Québec, et portant l'endos de "Soumissions pour ponts d'écluses, canal Lachine," seront reçues à ce bureau jusqu'à l'après-midi, le vendredi 11 mai, pour la construction des ponts et pièces de machines nécessaires pour les écluses du canal Lachine.
Les plans, devis et conditions générales peuvent être consultés à ce bureau le et après JEUDI le 10me jour de MAI prochain. On peut également obtenir des blancs de soumission en faisant demande.
Les personnes désirant faire des offres doivent fournir les garanties nécessaires; les soumissions ne seront prises sous considération que si elles sont faites sur blancs imprimés et si les signatures correspondent à la raison sociale des soumissionnaires. Les soumissionnaires devront déposer une somme de \$250 pour les ponts de chaque écluse. Si le contrat n'est pas rempli d'une façon convenable, cette somme est acquise au gouvernement.
Les chèques seront rendus aux personnes dont les propositions ne seront pas acceptées.
Comme garantie de l'exécution du contrat, l'entrepreneur ou les entrepreneurs qui ont fait des offres au gouvernement et dont la soumission sera acceptée, auront à faire un dépôt de cinq pour cent sur la somme totale du contrat. Ce montant devra être déposé au crédit du receveur, à huit jours de date de cet avis.
L'entrepreneur n'aura droit qu'à quatre-vingt-dix pour cent sur la somme des travaux exécutés en vertu de son contrat.
Le département ne s'oblige pas à accepter le plus basse ou aucune des soumissions.
Par ordre, F. BRAUN, Secrétaire.
Département des chemins de fer et canaux, Ottawa, 29 mars 1880.

SAM'S HOTEL

Rue York, EN FACE DU MARCHE, L'un des premiers Hôtels d'Ottawa.
BONNES CHAMBRES, BONNE TABLE, BONS VINS.
Les personnes visitant Ottawa durant la session front bien de rendre visite à cet hôtel.
Ottawa, 5 février 1880.

100 Canaris Chanteurs

ESMONDES
LA VITALINE
GUÉRIT Les scrofules, Le rhume, L'érysipèle, Les boutons, Dartrès, etc., etc.
VITALINE
GUÉRIT Dyspepsie, Jaunisse, Constipation, Prostration, Débilité générale, etc., etc.
La VITALINE guérit les maladies de femme.
PRIX: \$1 LA BOUTEILLE.
En vente chez tous les pharmaciens.
Cie de Médecine de Gray, TORONTO.
27 avril, 1880.
REMEDÉ SPECIFIQUE DE GRAY
TRADE MARK, LE GRAND TRADE MARK.
Remède Aglais.
Une guérison inflexible pour la faiblesse générale, la spermatorrhée, l'impuissance et tous les maux de la vie.
Before Taking, les maladies After Taking, qui sont les suites des habitudes honteuses: perte de la mémoire, lassitude des membres, douleurs dans le dos, obscurcissement de la vue, description prématurée et plusieurs autres maladies qui conduisent à la folie, à la consommation ou à une mort précoce.
Détails complets dans notre pamphlet, que nous envoyons gratis par la maille. Le remède spécifique est vendu par tous les droguistes à \$1 le paquet ou six paquets pour \$5. Il sera envoyé franco de port sur réception de la somme requise.
Cie de MÉDECINE DE GRAY, Toronto, Ontario, Canada.
27 avril, 1880.
GIBSON, FILS ET WARNOCK, MANUFACTURIERS DE BISCUITS pour le commerce de gros.
Le plus grand blisement de la vallée d'Ottawa.
Tous nos biscuits sont cuits à la vapeur au moyen d'un fourneau mobile qui a une capacité de 20 quarts de fleur par jour.
Nos employés sont des premiers mains du pays. Nous ne nous occupons que du commerce de gros seulement et garantissons pleine satisfaction.
GIBSON, FILS ET WARNOCK, Coin des rues Bank et Queen.
E. PETIT, Bijoutier et Horloger
25 ans d'expérience dans les meilleures maisons des principales capitales du monde.
M. PETIT désire annoncer qu'il a adjoint à son atelier de bijouterie et d'horlogerie un magasin très complet de cigares, tabac, pipes, etc., etc.
No. 18, RUE RIDEAU, COIN DU PONT DES SAPEURS.
N.B.—M. PETIT profite de cette occasion pour remercier le grand nombre de clients qui ont bien voulu l'honneur de leur patronage et leur souhaiter une heureuse année.
Ottawa, 11 juillet 1879. 1an
O'GARA, LAPIERRE & REMON, Avocats, Solliciteurs, Notaires, etc. Bureau, Block de Hay, rue Sparks, Ottawa. Ont. près du Russell House.
MARTIN O'GARA, HORACE LAPIERRE, EDWARD P. REMON

Déménagement dans Ontario-Ouest!

TOUT LE FONDS DE NOUVEAUTÉS DU LIVERPOOL HOUSE, 61, RUE RIDEAU, OTTAWA, Doit être vendu dans trente jours.
Les propriétaires font D'IMMENSES REDUCTIONS pour faciliter l'écoulement de leurs marchandises. Les acheteurs feront bien de venir de bonne heure, pour s'assurer de bonnes occasions.
J. B. BRANNEN, LIVERPOOL HOUSE, 61, RUE RIDEAU

P. BASKERVILLE ET FRERES

Epiceries, Vins, Liqueurs et Provisions
A DES PRIX QUI NE PEUVENT PAS ETRE SURPASSÉS.
Les importations considérables que nous faisons sont une preuve suffisante pour assurer nos clients que nous pouvons leur donner une bonne valeur pour leur argent.
DEMEENAGEMENT AVIS IMPORTANT
NOUS avons l'honneur d'informer les personnes qui nous ont été libéralement encouragés, l'an dernier, que nous allons déménager dans ce grand et commode magasin, 134, rue Sparks, vers le 1er février.
La nous serons mieux pour fabriquer nos GANTS et MITAINS, qui sont devenus si populaires dans la ville, comme étant le meilleur article du genre sur le marché. On méritra la plus grande attention à prendre des mesures, afin que les gants s'adaptent parfaitement à la main.
Par une stricte attention, nous espérons conserver toutes nos bienveillances pratiques, et en voir, chaque jour, augmenter le nombre.
Lewis et Blachford, Cantiers.
10 septembre 1879.
Par Nomination Spéciale. Wilson & Orr, 103, RUE SPARKS, OTTAWA. Sculpteurs et Dorures pour Son Excellence le Gouverneur-Général.
Fabricants de Cadres, de Miroirs et de Gravures, Marchands de Chromes, de Couleurs à l'eau, de Gravures, de Cadres de Fantaisie, de VIEILLES DORURES RENDUES AUSSI BELLES QUE DES NEUVES. Nos prix sont des plus modérés.

NOUVELLES MARCHANDISES!

Nouvelles marchandises dans tous les départements.
L'Enseigne du Lion d'Or
Est devenue célèbre, parce qu'on y trouve toujours de bons effets. On garantit que tout article donnera pleine satisfaction.
LES PRIX SONT MARQUÉS EN CHIFFRES CONNUS.
LE LION D'OR. EST L'ENSEIGNE du Grand MAGASIN D'UN SEUL PRIX.
Mesdames, venez examiner notre assortiment et informez-vous de nos prix.
R. McMORRAN, 508 - Rue Sussex. 508
Ottawa, 26 septembre 1879.
ALEX. CLARK, POURVEUR DU PEUPLE.
Epiceries d'Etape et de Fantaisie.
FRUITS Cristallisés et naturels, CHAMPAGNE et LIQUEURS des meilleures marques, SARDINES aux TOMATES, THÉS, SUCRES, TABAC; PORC, SAINDOUX, LARD, BEURRE et EPICERIES EN GENERAL.
N'a pas de vieill assortiment en mains. Les meilleures qualités garanties et aux plus BAS PRIX.
MAGASIN BLEU, 69 Rue Rideau.
Ottawa, 17 Mars 1879. 26 D. 1 an
Les MALLEURES MARCHANDISES aux plus BAS PRIX possibles.
SE TROUVENT AT MAGASIN DE TAPIS et d'AMEUBLEMENTS, D'OTTAWA.
SHOOLBRID et Cie.
Importateurs de TOILES CIRÉES pour planchers.—Rideaux et matériel de Rideaux.—Agents pour les célèbres ameublements de R. HAY et Cie, (anciennement Jacques Hay).—Immense assortiment toujours exposé dans nos magnifiques magasins.
SHOOLBRID et Cie., 148 rue Sparks.
Une visite est respectueusement sollicitée.
Ottawa, 2 août 1879. 1an